



HONORAIRES

sur TRANSACTIONS immobilières
à la charge du VENDEUR

<u>PRIX NET VENDEUR</u>	<u>HONORAIRES CHARGE VENDEUR</u>
Jusqu'à 50 000€	5 000€
De 50 001€ à 55 000€	5 500€
De 55 001€ à 66 000€	6 000€
De 66 001€ à 74 999€	7 000€
De 75 000€ à 84 999€	8 000€
De 85 000€ à 94 999€	8 500€
De 95 000€ à 97 999€	9 000€
De 98 000€ à 104 999€	9 500€
De 105 000€ à 114 999€	10 000€
De 115 000€ à 119 999€	10 500€

<u>PRIX NET VENDEUR</u>	<u>HONORAIRES CHARGE VENDEUR</u>
De 120 000€ à 129 999€	11 000€
De 130 000€ à 139 999€	11 500€
De 140 000€ à 150 999€	12 000€
De 151 000€ à 160 999€	12 500€
De 161 000€ à 176 999€	13 000€
De 177 000€ à 186 999€	13 500€
De 187 000€ à 197 999€	14 000€
De 198 000€ à 209 999€	14 500€
De 210 000€ à 224 999€	15 000€
De 225 000€ à 238 999€	15 500€

Prix de vente supérieur à 239 000€ = 16 000€ + 5% du montant supérieur à 239 000€

Locaux et fonds de commerce + murs professionnels
Prix de vente de 450 000€ à 699 999€ : 6% HT
À partir de 700 000€ : 5% HT à la charge du vendeur

Barème valable à compter du 04/07/2022

BAIL D'HABITATION PRINCIPAL

Part propriétaire : 11€ du m² TTC

(Soit 3€ par m² pour l'état des lieux et 8€/m² pour la visite,
la rédaction du bail et la constitution du dossier)

Part locataire : 11€ du m² TTC

(Soit 3€ par m² pour l'état des lieux et 8€/m² pour la visite,
la rédaction du bail et la constitution du dossier)

Entremise et négociation : 36€ TTC à la charge du bailleur.

BAIL COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL

Réalisation de baux commerciaux et professionnels :
1 mois de loyer HT hors charges avec un minimum de 450€ HT

Location de locaux commerciaux :
10% HT du montant du loyer triennal HT

HONORAIRES de Gestion locative

Pour les lots d'habitation, calculé sur les encaissements à la charge du bailleur

- de 300€ à 600 € 9.5% TTC
- de 601 € à 900€ 8.5% TTC
- à partir de 901€ 8% TTC
- Honoraires garages, box, place de parking... Forfait 50€ par trimestre

Locaux commerciaux :

- Moins de 30 000€ de loyer par an : 7.2% TTC
- De 30 000€ à 45 000€ par an : 6% TTC
- + De 45 000€ par an : 5% TTC

Frais de dossier contentieux locataire :
(dossier huissier, avocats...)
180€ TTC à la charge du Mandant.

**Assistance à la réalisation de chantiers,
après sinistre ou pour rénovation :**
Idem taux de gestion sur le montant TTC des factures d'artisans.

Frais de gestion de sinistre d'assurance
360€ TTC à la charge du Mandant.

GARANTIE DE LOYER IMPAYÉ 3,30% TTC